

l'application de la science chimique. Quelles substances allons-nous ensiler ? Sera-ce le trèfle ? le sarrasin ? le blé-d'inde ? Si c'est le blé-d'inde, sera-ce le blé-d'inde canadien ou celui de l'Ouest ? L'ensilage est-il préférable aux racines, telles que betteraves, carottes, navets, etc., etc. ?

Nous voilà immédiatement arrêtés par une foule de difficultés que la chimie seule peut résoudre. Il en est ainsi pour toutes les substances alimentaires ainsi que pour toutes les branches de l'industrie agricole. Sans les données exactes de la science, nous ne pouvons que nous rejeter dans une routine décourageante et nous exposer à des dépenses hasardeuses et souvent ruineuses.

Si je soigne un animal, j'ai besoin de savoir ce que je dois lui donner, pour n'être pas en perte, qu'il s'agisse de le faire croître, ou de l'engraisser, ou de lui faire produire du lait, du beurre ou du fromage, et c'est la chimie qui me dira la nourriture que je dois lui donner. De même, si je cultive un terrain, j'ai besoin de savoir quel engrais je dois lui donner et quelles plantes il est propre à produire et c'est encore la chimie qui me donnera ces renseignements.

Je conclus, d'après ces observations, qu'une *station agronomique*, ou au moins un *laboratoire agricole*, subventionné par le gouvernement, est devenu une pressante nécessité pour notre province et que le ministère qui en prendra l'initiative aura très bien mérité de la patrie et fera une œuvre éminemment nationale.

Permettez-moi, Monsieur le ministre, de vous faire quelques suggestions en terminant. Comme il s'agit d'une création toute nouvelle, et peu connue de notre province, l'établissement d'une seule *station agronomique* pourrait suffire pour commencer. Dans un but d'économie, cette *station* pourrait être confiée à une maison de haute éducation déjà pourvue d'un laboratoire et d'un chimiste. Comme cet établissement serait peu connu de la classe agricole dans ses commencements, et que les demandes d'analyses ne devraient pas être très nombreuses, un millier de dollars, pourrait être une rétribution suffisante pour une première année, pour le *fonctionnement* du *laboratoire agricole* proprement dit. Si les moyens de la province permettaient d'en faire une *station agronomique* complète où l'on ferait l'essai de différentes espèces de semences, etc., etc., cinq cents dollars en plus pourraient suffire, au moins pour les commencements.

Si les ressources de la province ne pouvaient permettre un octroi supplémentaire au budget, je suggérerais qu'en vue de l'utilité de premier ordre de cet établissement, on affectât une partie des fonds votés pour le fonctionnement des sociétés d'agriculture, et non réclamés par un certain nombre de sociétés qui ne fonctionnent pas ; mais ce mode ne devrait être employé qu'en cas de nécessité. J'espère que l'importance de cette nouvelle création lui fera obtenir un octroi spécial.

Je suggérerai de plus que toutes les analyses se fassent gratuitement pour le *Département* et pour le Conseil d'agriculture, ainsi que pour les cultivateurs ; mais les commerçants ou manufacturiers d'engrais chimiques, ou de substances alimentaires—soient tenus de payer le chimiste pour les analyses qu'ils demanderont, donnant par là à la *Station* le moyen de fonctionner sans être trop à charge au trésor.

Pour rendre le résultat des analyses aussi public et aussi utile que possible, le chimiste pourrait être tenu de fournir deux rapports de chaque analyse, dont l'un serait envoyé à celui qui aurait demandé l'analyse, et l'autre au département de l'agriculture, qui lui donnerait de la publicité par le moyen qu'il jugerait le plus propre à attendre le but.

Avec la confiance que ces quelques considérations seront bien accueillies de votre part,

Je demeure, Monsieur le ministre,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé) J. B. CHARTIER, Ptro.

Département de l'Agriculture et des Travaux publics.

Québec, 31 mars 1887.

L'honorable M. H. MEROIER,
Premier Ministre, P. Q.

Monsieur,—Selon le désir que vous m'avez exprimé par votre lettre du 28 mars courant, j'ai pris communication du mémoire de M. l'abbé Chartier, au sujet de l'établissement d'une station agronomique à St-Hyacinthe, et j'ai l'honneur de vous soumettre mon opinion sur les propositions qu'il contient.

L'avantage, je pourrais dire la nécessité, de l'établissement d'une station agronomique telle que suggérée par M. l'abbé Chartier, me paraît de la plus parfaite évidence, et le fait que le Séminaire de St-Hyacinthe a sous la main des hommes de science, des laboratoires et aussi de grandes et belles fermes, justifierait pleinement le gouvernement de confier à cette institution l'établissement de la station agronomique proposée.

Quant au moyen de subventionner un semblable établissement, celui que suggère M. Chartier me paraît excellent. Il reste chaque année sur les \$50,000 piastres votées pour les sociétés d'agriculture, une balance de six à sept mille piastres qui retourne au trésor ; il suffirait d'amender la section 5 de l'acte 48 Victoria, Chapitre 7, de manière à prendre sur cette balance le montant de la subvention requise pour la station agronomique.

Il vient d'être ordonné cinq stations agronomiques ou fermes expérimentales par le gouvernement du Canada, dont une près de la ville d'Ottawa, pour l'avantage particulier des habitants des provinces de Québec et d'Ontario. On pourrait bénéficier de l'expérience acquise dans la création de ces établissements, et il serait certainement avantageux de pouvoir faire contrôler les expériences faites dans une station, par les expériences faites dans une autre station.

Les autres raisons qui militeraient en faveur du projet ou de la proposition de M. l'abbé Chartier, découlent, à mon avis, du centre d'opérations si éminemment favorable qu'offrent la ville de St-Hyacinthe et ses environs ; mais personne mieux que vous ne connaît cette partie du pays et je n'insiste pas sur ce point.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le premier ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) S. LESAGE,
Sous-comm.

Le mémoire de Messire Chartier.

Nous avons promis de revenir sur le mémoire de M. Chartier, prêtre, procureur du collège de Saint-Hyacinthe, appuyant la création d'une station agronomique. Nous avons publié ce mémoire au long et nous avons dit tout le bien qu'une *station* bien dirigée peut faire. Il nous suffira maintenant d'indiquer quelques-uns des points du *mémoire* qui nous semblent les plus étranges, lesquels sont marqués par des chiffres dans notre reproduction du mois dernier. Nous ne saurions les signaler tous. Ce serait trop long. Nous citons textuellement :

(1) " Nos terres fatiguées par une culture empirique, souvent voisine de la routine, ne se prêtent plus qu'à la culture de quelques céréales ; en plusieurs lieux, chacun le sait, elles se refusent absolument à la production du blé et de l'orge."

Voilà, certes, une *charge* qu'il serait difficile d'établir. D'abord, entendons-nous. Evidemment, M. Chartier ne doit pas prétendre que même les terres les plus épuisées ne se prêtent " qu'à la culture de quelques céréales." Au moyen des amendements, etc., surtout des engrais, à la suite d'une bonne préparation, toutes ces terres produiront du trèfle, des racines, des légumes, etc., etc.—Et à la suite de ces cultures nettoyantes il n'y en a guère,—nous n'en connaissons même au-